

# Édito

Année 2025 - N° 18



# Gancourt Saint-Etienne Bulletin Municipal

MAIRIE DE GANCOURT  
SAINT ETIENNE



Chers Gancourtoises, Gancourtois

Encore un mandat qui s'achève. En effet en mars 2026, vous serez invités à voter pour les municipales. Je ne serai pas candidat à ma succession. Je remercie mes adjoints et conseillers pour leur implication dans la vie communale. Je remercie également les personnes en charge des associations locales ainsi que tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Il faudra faire attention car le mode de scrutin a changé ( dans ce bulletin un article vous donnera la marche à suivre et il est très important de respecter ces recommandations sous peine de nullité ).

Cette année, en travaux, nous avons effectué le re-profilage de la route de Hyaumet mais nous sommes toujours en attente de l'accord de subvention de l'état. Seul le département reste fidèle dans ses aides.

Nous avons également fait des travaux dans les logements de Gournay et de Ferrières pour une somme de 16000€ ( isolation et électricité ).

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez allouée durant ces 18 ans.

Le conseil et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2026 en espérant vous rencontrer lors de la galette.

Tous mes vœux de réussite à la prochaine équipe municipale.

Dominique Rouzé

Dans ce bulletin :

Édito - le mot du maire

2 - Compte rendu des réunions du conseil municipal

3 - Activités et Repas communal du 11 Novembre

4 - Travaux réalisés en 2025

5-6 - Comptes 2025 / Projets 2026 / Forum des associations

7-8 - suite Forum / Un rappel d'histoire du village

9 - suite historique / Elections municipales 2026

10 - Suite Élections / Renseignements / Site - Panneau pocket

11-12 - Renseignements divers / permanences des élus

# Compte rendu des réunions du Conseil Municipal

## • Vote des taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'impositions par rapport à 2024. Ils restent comme suit.

TFB	40,52 %
TFNB	27,51 %
TH	16.00 %
CFE	20,44 %

La revalorisation nationale des bases fixée par l'État est pour 2025 de 1,7 %

## • Subventions aux associations

ADMR	77 €
Amicale des AC	150 €
Association UNC AFN	50 €
Loisirs Gancourtois	150 €
APEI	31 €
Departement 76 FSL	174 €

## • Forfait SACEM

Monsieur Le Maire expose que Loisirs Gancourtois paie de la SACEM à chaque organisation festive organisée dans notre commune, et qu'un nouvel accord vient d'être signé entre l'AMF et la SACEM. Cet accord donne lieu à la création d'un nouveau forfait unique de 152.01 € TTC/an, à la condition que ce soit la commune qui le prenne à sa charge. En contre partie, Loisirs Gancourtois s'engage à rembourser la somme versée.

## • Colis des anciens et Noël des enfants

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident de considérer l'affectation des dépenses suivantes à l'unanimité :

- Le colis des anciens de 70 ans et plus, pour les personnes résidant plus de 6 mois de l'année dans la commune.
- Le colis est d'environ 25 € et ne dépassant pas 35 €, et ne dépassant pas 50 € pour deux personnes. Une boîte de chocolat sera jointe au colis d'une valeur de 15 € et ne dépassant pas 25 €, et une boîte de chocolat sera offerte au personnel communal.
- Pour les enfants de la naissance à 11 ans, un jouet d'une valeur moyenne de 20 € et ne dépassant pas 30 €

## • Remboursement de sinistres

Monsieur Le Maire expose que l'assurance de la société MEDIACO a effectué un virement de 16 746 € pour le remboursement du sinistre du 18/10/2024 rue de Villers Vermont, et que cette somme correspond à la facture acquittée par la commune. Monsieur Le Maire expose aussi qu'un remboursement de 500 € va être effectué pour le sinistre du 10/09/2025 (endommagement du mur de la mairie).

## • Défense Incendie

Le Conseil Municipal décide de procéder à la mise aux normes de la défense extérieure contre l'incendie sur la commune de Gancourt-Saint-Étienne, concernant 3 bâches incendie pour un montant de 41 816.78 € HT (50 180.13 €TTC) pour 2026, et charge Monsieur Le Maire de demander les subventions auprès des différents organismes :

- Département de la Seine-Maritime
- DETR et DSIL

Et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant au marché.

## Musique ancienne dans l'Église

A l'initiative d'un Gancourtois, Mr Barcat, 8 chanteurs sont venus répéter dans l'église des musiques anciennes du 1<sup>er</sup> au 4 août. Ils ont travaillé 4 pièces de musique ancienne (XVe-XVII<sup>e</sup> siècle) :

- O vos omnes, de Tomás Luis de Victoria
- What is our life, d'Orlando Gibbons
- Justorum anime, de Roland de Lassus
- Adjuro vos, de Giovanni Pierluigi da Palestrina



## Randonnée découverte de Gancourt

A l'initiative de l'office de tourisme de Gournay, le 11 octobre, une randonnée découverte de Gancourt était organisée, commentée et guidée par une Gancourtoise Marjorie Thurin



## Repas communal du 11 Novembre

Comme chaque année, le repas des anciens, des employés communaux, des associations et des conseillers municipaux s'est déroulé dans une ambiance très convivable. 41 personnes étaient présentes.



## Travaux réalisés en 2025

Un re-profilage de la route de Hyaumet a été réalisé le 3 décembre 2025 avec un renforcement du pont.



Route de Hyaumet 03 décembre 2025



Route de Hyaumet 03 décembre 2025

Des travaux dans les logements communaux ont été réalisés pour un montant de 16000€

Logement route neuve à Ferrières-en-bray et logement rue Henri Guédier à Gournay-en-bray.

Le 19 décembre 2025 une réfection de la toiture du clocher de l'église a été réalisée.

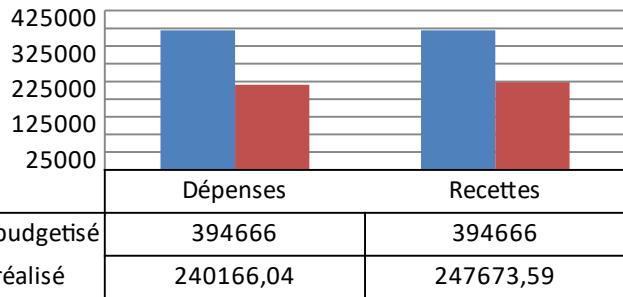


19/12/25 Réfection du clocher de l'église

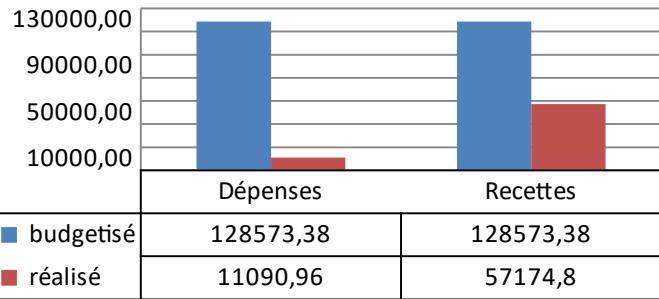
# Estimation des comptes 2025

Les comptes ci-dessous sont arrêtés au  
17/12/2025

## Fonctionnement



## Investissement



## Le forum des associations

### ● Loisirs Gancourtois

**19 janvier.** Une quarantaine de Gancourtoises et de Gancourtois était réuni à la salle des fêtes pour assister aux voeux du Maire et tirer les rois.



## Projets travaux 2026

### Défense Incendie ( DECI )

Un complément de la défense incendie a été mis à l'étude pour la réalisation de trois bâches incendie :

- une de 60 m<sup>3</sup> route de Bazancourt en complément du poteau 3 insuffisant
- une de 30 m<sup>3</sup> impasse de Gournay
- une de 30 m<sup>3</sup> rue du Rachinel

Un devis de 50180,13€ TTC a été fait par la société CREVECOEUR.



**20 avril.** Les enfants de la commune étaient conviés à la chasse aux œufs de Pâques. Toutes les personnes présentes ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



**29 mai.** La foire à tout a bénéficié d'un temps clément. Le bénéfice de la journée s'élève à 126€.



**Le 31 mai,** avait lieu notre deuxième journée pêche aux étangs de Saint Denis le Ferment. Journée bien agréable malgré un court orage le midi. Les 18 participants se sont partagé les 90 truites pêchées. Pour cette journée, le déficit est de 90€,



**3 août.** Notre voyage d'une journée se déroulait au domaine de Chantilly dans l'Oise, il comprenait le transport en car, la visite guidée du château, le déjeuner, un spectacle équestre aux grandes écuries, la visite libre du parc et l'accès libre à deux expositions. Le tarif demandé était de 70€ mais le prix réel était de 110€, ce qui représente une dépense de 1931€ pour l'association.



**16 août.** La traditionnelle fête communale réunissait une centaine de convives autour d'un repas « grillades » suivi de la retraite aux flambeaux et du somptueux feux d'artifice offert par la municipalité. La soirée s'achevait sur la piste de danse avec le DJ Alexandre. Le repas et la tombola génèrent un bénéfice de 1754,79€ ce qui permet de financer les manifestations déficitaires.



Grillades pour la fête communale 2025



**14 Décembre** à la salle des fêtes, c'était le Noël des enfants. La compagnie « La Comète » présentait son spectacle « le formidable Noël de Serge », puis le père Noël a remis à chacun le cadeau offert par la municipalité. Un goûter pour petits et grands clôturait l'après midi. La dépense de noël s'élève à 698,70€ pour l'association.



Notre **assemblée générale** aura lieu le **6 février 2026 à 20h30 à la mairie**. Plusieurs membres de l'équipe actuelle vont quitter l'association. **Nous invitons les habitants de la commune qui souhaiteraient s'investir, à se faire connaître et être présents lors de l'AG.**

Tous les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



### ● **Amicale des Anciens Combattants**

Comme chaque année nous souhaitons poursuivre le devoir de mémoire lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Nous remercions les enfants ainsi que leurs parents pour leurs présences aux côtés de nos anciens lors de ces cérémonies ainsi que la municipalité pour sa subvention qui nous permet de financer la gerbe et le pot de l'amitié lors de ces manifestations.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2026



11 novembre 2025

## Un rappel d'histoire du village

### Origine :

Vient du latin cortis qui signifie le domaine et de Gado patronymique germanique en référence à un franc qui y possédait une propriété.

Si le village n'est mentionné qu'en 1164, l'étymologie permet d'évoquer une occupation du site dès l'époque franque. Au XI<sup>e</sup> siècle, il est dirigé par la seigneurie de Gournay.

Gancourt Saint Étienne est le résultat de la fusion de trois paroisses : Saint Étienne des Prés qui fut le siège de la plus ancienne église paroissiale, Saint Martin de Gancourt et Bouricourt paroisse sous le vocable de Saint Médard. L'église de Bouricourt fut démolie en 1923 ayant subi d'importants dégâts par la foudre en 1921. Le presbytère qui était à côté de l'église fut vendu en 1935.

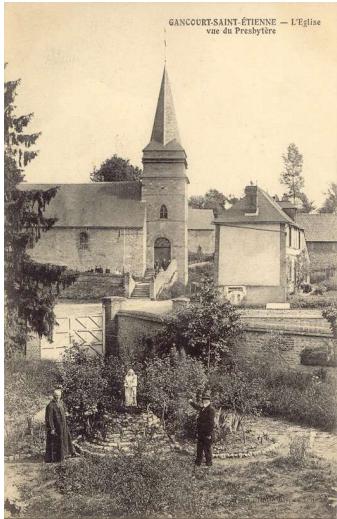
Saint Étienne s'ajouta à Gancourt du fait que la 1<sup>ère</sup> église paroissiale était sous le vocable de ce saint prestigieux qui fut le premier diacre institué par les apôtres et qui fut le premier martyr vers l'an 36 de notre ère.

Située en bordure de la D84 près de Beuvreuil, la construction de l'église Saint Étienne (autrefois St Étienne des Prez) semble remonter au début du christianisme. Il n'en subsiste que le chœur. Les ailes de l'église furent détruites en 1840. On la considère aujourd'hui comme la chapelle du cimetière qui l'entoure.



## Patrimoine :

- L'église Saint Étienne du XVIIe siècle fut plusieurs fois reconstruite (1776-1841) et bénéficia des pierres et du mobilier des autres églises.



- La Chapelle de Saint Étienne avec son cimetière, son calvaire (socle en pierre du XIe, croix en fer et christ en fonte).



- Le Manoir XVIe siècle et ses bâtiments (propriété privée).

## Hameaux et lieux-dits :

- Les trois mailles
- Dur fer
- Hyaumet
- Saint Étienne
- Bouricourt
- Le clos Pagnon
- Le moulin des prés

## Résidente notable Gancourtoise



Nafissa Sid Cara née le 18 avril 1910 et décédée le 1<sup>er</sup> janvier 2002 est mentionnée avoir eu une résidence secondaire dans le Haut de Gancourt. (Sources : Archives nationales (cote 103 AJ )) Elle fut une des premières femmes d'origine algérienne, musulmane et républicaine nommée secrétaire d'état auprès du premier ministre ( Michel Debré ) sous la V république ( Charles de Gaulle ). Elle a été élevée dans l'ordre de la Légion d'honneur.

## Élections municipales de mars 2026

**Changement du mode de scrutin dans notre commune**

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Gancourt-Saint-Etienne. **Vous élirez le conseil municipal** qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Gancourt-Saint-Étienne, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme **nul** et ne sera donc pas comptabilisé.**

- **Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).
- **Pour notre commune, chaque liste paritaire devra comporter 11 candidats.**

## Renseignements divers

**Le recensement militaire des jeunes gens est obligatoire dans les trois mois qui suivent leurs 16 ans.** Il faut s'adresser en Mairie et fournir une pièce d'identité du mineur, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

## Agenda et festivités 2026

- Vœux du Maire et Galette le 25 janvier
- Œufs de Pâques le 05 avril
- Foire à tout le 14 mai
- Fête communale le 22 août

## Site communal et infos

### ● Site communal

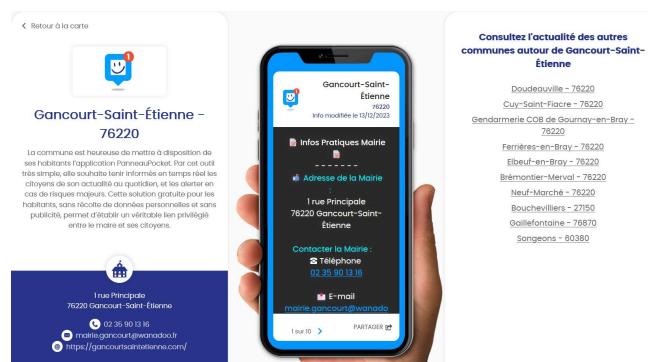


L'adresse est: <https://gancourtsaintetienne.com>

Sur le site, vous pouvez consulter différentes informations, tels que les comptes rendus des conseils municipaux, les démarches administratives, les informations locales et associatives, etc.

### ● Panneau Pocket

La commune a adhéré à l'application « Panneau Pocket » en 2021 et celle-ci permet aux Gancourtoises et Gancourtois d'être informée sur vos mobiles, tablettes et ordinateurs. L'application est simple d'utilisation et gratuite pour les habitants. A ce jour, 205 smartphones ou tablettes ont « Gancourt-Saint-Étienne » en favoris dans l'application.



## **Démarche administrative en ligne**

Les démarches administratives en ligne sont à effectuer sur le site de la préfecture  
[www.seine-martime.gouv.fr](http://www.seine-martime.gouv.fr)

- [Changement d'adresse en ligne](#)
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) - Service gratuit](#)
- [Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales](#)
- [Signaler une fraude à la carte bancaire \(Perceval\)](#)
- [Demander le certificat de situation administrative d'un véhicule d'occasion](#)
- [Calcul du prélèvement à la source](#)
- [Achat en ligne du timbre fiscal - Passeport](#)
- [Permis de conduire : consulter ses points et ses relevés \(Télén نقط\)](#)
- [Refaire sa carte grise \(perte, vol ou détérioration\)](#)

## **Location de la salle des fêtes**

Tarif applicable au 1er janvier 2026

- Week-end habitants : 220€
- Week-end Hors commune : 300€
- Vin d'honneur et réunion : 100€
- Thé dansant : 110€ et 1,20€ par couvert

Couverts tarif unitaire de 1.00€

Consommation électrique : 0,50€ le kW/h  
100€ d'arrhes seront demandés lors de la réservation en Mairie et payable à la trésorerie.

## **Nouveaux Arrivants**

Bienvenue aux nouveaux Gancourtois

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune qu'ils doivent venir s'inscrire en Mairie afin de recevoir leurs cartes électorales.

## **Nuisances sonores**

Horaires de tonte et autres bruits excessifs :

***Jours ouvrables*** : 8h30-12h00 et 14h30-19h30

***Samedi*** : 9h00-12h00 et 15h00-19h00

***Dimanche / jours fériés*** : 10h00-12h00

## **Passeport Biométrique et carte d'identité**

Les demandes de passeport biométrique et de carte d'identité doivent être effectuées auprès des **mairies agréées** de Gournay en Bray, Forges les eaux, La Chapelle-aux-pots, etc

## **Nourrices agréées**

Mme Turlure Amélie: 2 Impasse de Gournay  
Tél. 06.02.64.04.14 Mél. [leacosam@gmail.com](mailto:leacosam@gmail.com)

Mme Marie Isabelle: 2 place de l'église  
Tél. 06.20.47.20.13 Mél. [isabelle.coulon7@sfr.fr](mailto:isabelle.coulon7@sfr.fr)

## **Permanences :**

Le Lundi de 14h à 18h  
Le Mercredi de 16h à 19h  
Secrétaire de mairie : Mme Legros



## Permanences des élus

**Votre députée :**

**Madame Annie Vidal :**

Sur rendez-vous au 02 35 80 68 63



**Vos conseillers :**

**Monsieur Jonas Haddad :**

**Conseiller régional**

Sur rendez-vous au 06 17 63 03 34



**Conseillère départementale :**

**Madame Virginie Lucot-Avril**

1er mardi des mois pairs à 9h30

ou sur rendez-vous au 02 35 93 40 50



**Monsieur Joël Decoudre :**

Conseiller départemental

Sur rendez-vous au 02 65 03 56 73



## État civil



**Naissances**



**Ils nous ont quittés**

- Léonie Hennetier le 04 avril 2025
- Alain Ferrand le 03 mars 2025
- Micheline Lonfier le 09 février 2025



**Mariages**

- Anne Demare et Benjamin Planchon le 14 juin 2025
- Corinne Bachelay et Yves L'hermitte le 26 juillet 2025
- Aurélie Franscone et Sébastien Charles le 20 septembre 2025